



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 25 février 2014

### **TOUS DANS LA GRÈVE ET DANS LA RUE LE 18 MARS !**

Le 18 mars, les confédérations nationales de la CGT, de FO et de la FSU appellent à la grève avec manifestation contre la politique d'austérité menée par le gouvernement. Celui-ci ne cesse de faire la part belle au grand patronat. Il pioche dans les caisses de l'Etat des dizaines de milliards d'euros pour subventionner les capitalistes et impose ensuite aux travailleurs de payer la note sous forme de recul de l'âge de la retraite, de quasi blocage du SMIC, de remise en cause des droits des travailleurs, d'augmentation des impôts, de la TVA, etc.

Il est effectivement temps de mettre un terme à cette politique anti-ouvrière !

Profitons de cette journée de mobilisation pour revendiquer l'arrêt des cadeaux au patronat, mais aussi l'augmentation conséquente de tous les salaires, le SMIC à 1700 €, des services publics utiles à la population et disposant d'effectifs et des moyens suffisants pour fonctionner.

Seule la lutte collective peut changer le sort des travailleurs. Saisissons l'opportunité de cet appel à la grève pour faire entendre notre voix et nos revendications !

### **BAS LES PATTES DEVANT L'ARGENT PUBLIC !**

Jean Pierre Philibert, président de la fédération des entreprises d'outre mer (FEDOM), n'est pas satisfait des cadeaux que le gouvernement fait au patronat. Les 20 milliards du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) et les 30 milliards d'exonérations de cotisation à la Caisse d'Allocations Familiales ne sont pas assez pour ce représentant des gros groupes de l'import-export, du BTP, des banques et du commerce. Il trouve encore le moyen de se lamenter parce que les exonérations de cotisations sociales ont été recentrées sur les bas salaires et plus sur les moyens et les hauts, parce que la défiscalisation – 5 milliards d'euros par an dans les DOM ! – a été recentrée sur les logements sociaux, etc. Ce monsieur suggère que les spéculateurs immobiliers ayant bénéficié de la défiscalisation puissent revendre leurs biens plus rapidement pour placer plus rapidement leur capital ailleurs. Il propose aussi qu'on mette à contribution une fois de plus les plus pauvres en augmentant le taux de la TVA ce qui permettrait au gouvernement de dégager « 500 millions, voire 1 milliards d'euros » en plus pour en faire cadeau au patronat ! Il imagine enfin des zones franches sans impôts sur les sociétés.

Ce représentant du patronat, tellement habitué à voir ses vœux exhaussés par l'Etat, trouve naturel d'exiger de lui toujours plus de cadeaux et de pouvoir piocher sans limite dans ses caisses.

Pour la CGTR, l'argent public doit servir à des investissements bénéficiant à la population laborieuse, aux plus pauvres pour répondre à leurs besoins vitaux, en aucun cas à arroser les plus riches, ceux qui n'en ont pas besoin !

### **CONTRE LA VIE CHÈRE : ÉCHELLE MOBILE DES SALAIRES !**

Deux mois après le passage du cyclone Bejisa, les prix des produits alimentaires se sont envolés, en particulier les produits frais qui ont augmenté en moyenne de 30 %. Le prix du kilo de tomates est monté jusqu'à 8 €, celui des bringelles jusqu'à 7 €, les pommes de terre à 1,80 €, les choux à 2,50 € et tot à l'avenant. Ce sont les familles les plus pauvres qui sont prises à la gorge et en plus pour l'achat de produits de première nécessité.

La spéculation va bon train. Mais le préfet, le gouvernement, les élus se taisent. Ils laissent faire.

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Pour permettre aux travailleurs, aux chômeurs et aux petits retraités de protéger leurs intérêts, il faudrait imposer au patronat et à l'Etat que leurs salaires, leurs retraites et allocations augmentent dans les mêmes proportions que les prix. Mais cela nous ne l'obtiendrons que par la lutte !

## **LES CAPITALISTES NE CONNAISSENT PAS LA CRISE !**

Les bénéfices engrangés par les entreprises du CAC 40 en 2013 viennent d'être publiés. Les vingt cinq premières du classement ont dégagé l'an passé 43 milliards d'euros de profits. C'est le même chiffre qu'en 2012, à ceci près qu'en 2012 c'est ce qu'avaient gagné les 40 premières entreprises françaises cotées en bourse.

Pendant le même temps, la part qui revient aux travailleurs ne cesse de diminuer. Des millions de travailleurs sont condamnés au chômage, poussé à la misère.

40 milliards d'euros, c'est l'équivalent de 2 millions d'emplois payés au SMIC pendant un an charges comprises. Malgré tout ce qu'on nous raconte, de l'argent pour créer des emplois, augmenter les salaires, il y en a... dans les poches du patronat !

## **CRÉDITS AU COMPTE GOUTTE POUR LA PETITE ENFANCE**

En ce début d'année, le Conseil général a décidé de supprimer l'aide financière versée aux communes dans le cadre du « contrat de solidarité départemental » qui servait à financer les structures d'accueil de la petite enfance.



Le président de la Fédération nationale de la petite enfance (privée - FDPE) se plaint de cette décision qui selon lui, pourrait conduire à la suppression d'emplois et la diminution du nombre de places pour les marmailles.

Pour justifier sa décision, le Conseil général rétorque que « La petite enfance n'est pas une compétence de la Collectivité, mais une compétence de l'Etat pilotée par la CAF » et que « Ce point a été confirmé lors de la venue de la Ministre Marisol Touraine. »

À la Réunion, les collectivités locales ont fait depuis des années le choix de subventionner les structures d'accueil privées, favorisant ainsi leur développement à un point tel que leur nombre dépasse largement les structures publiques.

Après l'État, les mairies et le Conseil général portent donc aussi une responsabilité dans le manque criant de crèches, de haltes-garderies et de jardins d'enfants communaux dans toutes les communes de l'île. Dans certaines villes il faut compter entre quatre à cinq mois avant de trouver une place.

Beaucoup de familles sont donc contraintes de recourir à des structures privées telles celles de la FDPE, dont les délais d'attente sont plus courts mais les tarifs deux fois plus élevés que dans les crèches ou garderies communales.

Ainsi, de nombreuses familles se saignent aux quatre veines pour faire garder leurs enfants ou renoncent à le faire, privilégiant quand c'est possible l'entraide familiale ou les congés parentaux. Voilà où mènent les choix budgétaires d'abord favorables aux classes riches.

Quant à l'annonce par le gouvernement de la construction de 1500 places de crèches supplémentaires à la Réunion (sur la période 2014-2017 !), elle est bien insuffisante au regard des besoins des familles.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est** 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68